

Sommaire

ÉDITO

n°12 mars 2020

Économie française

P. 2-3

- En 2019, des signes de ralentissement
- Les chiffres du chômage et des demandeurs d'emploi en 2019

Décryptage

P. 4

- Chômage : quelles différences entre les données de l'INSEE et celles de Pôle emploi ?

Rédaction

Vanessa Jereb, Secrétaire générale adjointe en charge de l'emploi, de l'économie et de la formation professionnelle

Jérôme Leleu, Conseiller économique



UNSAecoformpro



@UNSAecoformpro



eco.info@unsa.org



+33 1 48 18 88 00



**21 rue Jules Ferry
93177 BAGNOLET CEDEX**

Retrouvez les articles complets

<https://www.unsa.org/La-publication-economique-de-l-UNSA-ECO-info.html>



Coronavirus : amortir le choc économique et social !

L'épidémie du coronavirus a déclenché une crise sanitaire et économique marquée par le krach boursier mondial du 9 mars. Ce lundi noir, le CAC 40 à Paris a chuté de plus de 8 %, les dernières baisses de ce niveau remontent à la crise de 2008.

Tous les pays sont touchés et s'organisent tant au niveau sanitaire qu'économique. La Commission européenne s'attèle à organiser une action collective des 27 pays membres après un démarrage en ordre dispersé.

Ajoutons à cette crise économique mondiale un krach pétrolier, conséquence de l'échec des négociations entre l'OPEP et la Russie, le baril de Brent a chuté de plus de 22 %, à moins de 37 dollars !

En France, le ministre de l'Économie est intervenu pour rassurer les entreprises présentant des mesures pour leur venir en aide, en facilitant notamment le chômage partiel. Les prévisions de croissance sont revues à la baisse. Les secteurs notamment de l'hôtellerie, la restauration, le tourisme ou le transport sont en souffrance.

Les représentants UNSA ont un rôle à jouer dans ce contexte au niveau des entreprises et des branches pour sécuriser les parcours professionnels des salariés dans le cadre de la négociation collective.

La ministre du Travail a d'ores et déjà annoncé que la « crise du coronavirus » ne permettrait certainement pas d'atteindre l'objectif de 7 % de chômage à la fin du quinquennat.

Pour l'UNSA, sans remettre en question la nécessaire aide apportée aux entreprises pour traverser ce moment et soutenir notre économie, il est inconcevable que l'exécutif n'apporte pas de sécurisation pour les plus précaires et notamment les demandeurs d'emplois. C'est l'occasion de retirer le 2^{ème} volet de la réforme de l'assurance chômage qui doit entrer en vigueur au 1^{er} avril, réforme que l'UNSA conteste car injuste et pénalisante.

Vanessa Jereb
Secrétaire générale adjointe



En 2019, des signes de ralentissement

Selon les premières estimations de l'INSEE, la croissance du PIB français a atteint 1,2 % en 2019, contre 1,7 % en 2018 et 2,3 % en 2017. C'est moins que les dernières prévisions du gouvernement qui tablait au cours du dernier trimestre de l'année sur 1,3 %.

L'activité a même décliné au quatrième trimestre (-0,1 point), expliquant la non-réalisation de la prévision gouvernementale. Le mouvement social contre la réforme des retraites a pu contribuer en partie à cette contraction du PIB, selon l'INSEE. Les entreprises ont d'ailleurs eu une propension à déstocker au cours du dernier trimestre, signe d'une moindre production et/ou de reports d'investissements.

Sur l'année, le ralentissement de l'activité économique peut s'expliquer par les tensions commerciales internationales marquées par la rivalité entre les États-Unis et la Chine. À ce titre, les exportations françaises ont subi un ralentissement notable en 2019, le commerce extérieur pesant négativement sur la croissance. Les importations ont pour leur part augmenté assez significativement. À l'inverse, la consommation des ménages - portée par certaines dispositions favorables au pouvoir d'achat issues des mesures d'urgence économiques et sociales et du Grand débat - et l'investissement, ont cru davantage en 2019 qu'en 2018.

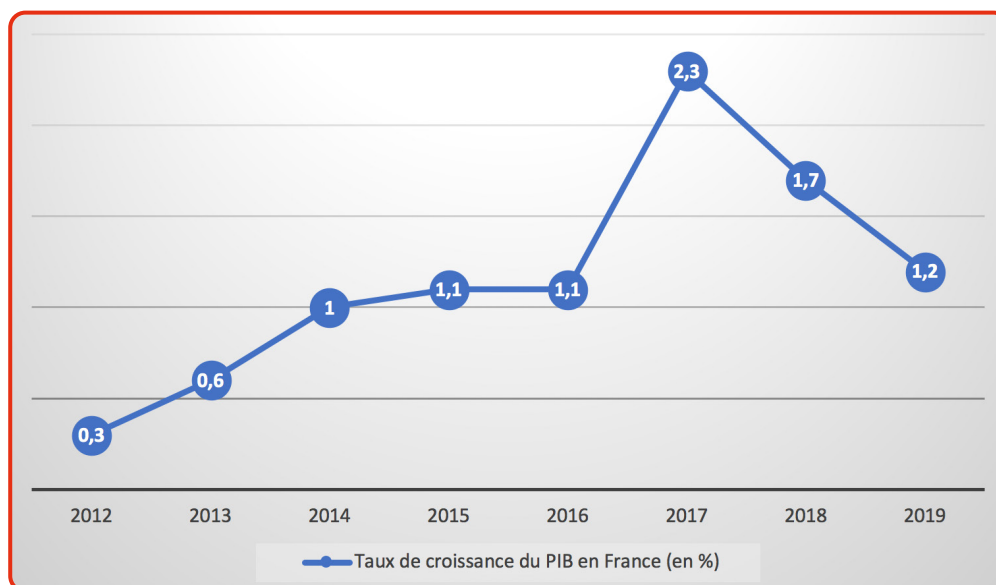
Malgré cela, et ce qui peut être étonnant, les créations d'emplois devraient rester dynamiques en 2019, l'INSEE tablant sur plus de 260 000 créations nettes d'emplois, chiffre supérieur à 2018. Cette dynamique peut être liée aux effets de la reprise économique de 2017-2018.

Mais forte création d'emplois et faible croissance économique pourraient aussi s'expliquer par la faiblesse de l'évolution de la productivité du travail.

Le ralentissement économique français ne fait pas exception, que ce soit au niveau mondial ou européen. Selon Eurostat, la croissance économique de la zone euro s'établirait à 1,2 % et celle de l'Union européenne à 1,4 % en 2019, l'Italie (0,2 %) ou l'Allemagne (0,6 %) affichant un ralentissement marqué de leur activité économique.

Pour 2020, l'évolution du PIB anticipé par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances est de 1,3 %. Moins optimiste, la Banque de France ainsi que la Commission européenne prévoient une croissance de l'activité économique de 1,1 % en raison d'un faible dynamisme des exportations et d'un ralentissement des investissements.

L'épidémie de coronavirus, qui paralyse l'économie chinoise depuis le mois de janvier dernier, avec forcément des impacts au niveau international, pourrait, si elle se prolonge, avoir des effets négatifs importants sur l'économie mondiale et par-delà, française, en 2020. L'OCDE a d'ores et déjà réduit sa prévision de croissance économique mondiale à 2,4 % contre 2,9 % auparavant. L'estimation pour la France chute à 0,9 % au lieu de 1,2 %.



Source : INSEE (2020)

Chômage et demandeurs d'emploi : que disent les chiffres pour 2019 ?

Les données de l'INSEE et de Pôle emploi indiquent une baisse du chômage et d'inscrits au Service public de l'emploi sur l'année 2019.

Selon l'INSEE, le taux de chômage en France (hors Mayotte) s'élevait à 8,1 % au quatrième trimestre 2019 contre 8,8 % un an auparavant. Un peu plus de 2,4 millions de personnes étaient considérées comme chômeurs, en baisse de 85 000 sur le trimestre et de 183 000 sur l'année. Le taux de chômage est à présent à son plus bas niveau depuis fin 2008, où il s'élevait à 7,7 %.

Le chômage de longue durée a diminué de 0,4 point de pourcentage sur un an. Il concerne à présent moins d'un million de personnes. Les taux d'emploi et d'activité sont en augmentation, notamment pour les seniors (55-64 ans). Par ailleurs, le taux de sous-emploi diminue de 0,5 point sur un an.

Quelques ombres au tableau existent cependant

Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) affiche une augmentation, que ce soit sur le trimestre ou sur l'année (+ 0,7 point), s'établissant à 20%.

Le halo autour du chômage, qui comprend les personnes souhaitant travailler mais non disponibles immédiatement ou ne recherchant pas activement un emploi, augmente à nouveau au quatrième trimestre : 91 000 personnes supplémentaires sur un an, représentant 1,7 million d'individus et 4% de la population des 15-64 ans, son plus haut niveau relatif depuis 2003.

Concernant les données de Pôle emploi, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A en France (hors Mayotte), c'est-à-dire sans aucune activité et tenus de rechercher un emploi, s'élevait à 3 553 700, en baisse

de 3,3% sur un an (- 120 700 personnes). En incluant les catégories B et C, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite, le nombre d'inscrits tenus de rechercher un emploi s'élevait à 5 740 200, en recul de 3% sur l'année 2019.

Cette baisse est la plus élevée depuis la crise économique de 2008. Globalement, le nombre de demandeurs d'emploi diminue pour toutes les catégories et les classes d'âge. Cependant, la durée moyenne d'inscription des individus des catégories A, B et C augmente à 641 jours, 21 jours de plus qu'au quatrième trimestre 2018.

L'avis de l'UNSA

L'UNSA salue positivement la tendance à la baisse du chômage. Toutefois, l'augmentation du chômage des jeunes est inquiétante et le niveau élevé et record du halo questionne la problématique du découragement à rechercher un emploi notamment pour les personnes en situation de handicap fortement représentées dans ce halo.

En outre, les chiffres du chômage en 2020 seront à scruter de près car la réforme de l'assurance chômage, que l'UNSA continue de dénoncer, pourrait faire baisser mécaniquement les inscriptions à Pôle emploi. Depuis le 1^{er} novembre 2019, l'accès à l'indemnisation est devenu plus difficile et à partir du 1^{er} avril prochain, le calcul de l'allocation chômage sera moins favorable pour les individus enchaînant des contrats courts. Cela conduira à une baisse de revenus parfois significative pour nombre de demandeurs d'emploi ([cf. notre article sur le sujet](#)).

Évolution du taux de chômage et du nombre d'inscrits à Pôle emploi (France, hors Mayotte)

Années	Taux de chômage (INSEE)*	Nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A* (en milliers)
2013	10,1%	3 551,1
2014	10,4%	3 735,2
2015	10,2%	3 838
2016	10,0%	3 724,6
2017	9,0%	3 725,2
2018	8,8%	3 674,4
2019	8,1%	3 553,7

*Au 4^{ème} trimestre de chaque année ; Source : Dares (2020), INSEE (2020)

Chômage : quelles différences entre les données de l'INSEE et celles de Pôle emploi ?

Le nombre de chômeurs selon l'INSEE et le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont sensiblement différents.

Le nombre de chômeurs selon l'INSEE peut, à première vue, s'apparenter avec le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A à Pôle emploi.

Pour mesurer le chômage, l'INSEE effectue des enquêtes trimestrielles auprès d'environ 100 000 individus afin de dénombrer les personnes selon leur statut d'activité au sens du Bureau international du travail.



L'INSEE reprend la définition du chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Un chômeur est une personne de 15 ans ou plus, n'ayant pas eu d'activité au cours d'une semaine de référence, disponible pour occuper un emploi dans les quinze jours et qui a recherché activement un emploi au cours du mois précédent.

L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte quant à elle d'une démarche purement administrative.

Il découle de ces deux approches des différences de résultats, qui peuvent évoluer au cours du temps. Ainsi, au quatrième trimestre 2019 on comptait 3 553 700 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A et 2 424 000 chômeurs au sens du BIT. Cet écart s'est fortement creusé au cours des dernières années.

Cette différence montre qu'une partie des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A ne sont pas considérés comme chômeurs selon l'INSEE soit parce qu'ils déclarent ne pas être disponibles pour travailler dans les deux semaines, soit parce qu'ils n'ont pas réalisé d'actes positifs de recherche d'emploi au cours du mois précédent.



La catégorie A de Pôle emploi regroupe les personnes sans emploi au cours du mois, tenues d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi.

Dans une étude couvrant la période 2013-2017, la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et l'INSEE estimaient que 20%

des inscrits en catégorie A seraient classés inactifs dans le halo autour du chômage, mais souvent pour des raisons temporaires (vacances, déménagement, maladie de courte durée). 16% étaient classés en inactivité hors halo (ne souhaitant pas travailler), majoritairement pour cause d'invalidité et de problèmes de santé.



Halo autour du chômage : personnes souhaitant travailler mais classées inactives soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi sur la période considérée.

Par ailleurs, on trouvera également des chômeurs au sens du BIT non inscrits en catégorie A à Pôle emploi. Ainsi, en 2017, 22% des chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits, soit 600 000 personnes dont une part importante de jeunes. En outre, 11% des chômeurs étaient inscrits en catégorie B (activité réduite de - de 78 heures par mois) ou D (en formation ou maladie). Cette différence provient en particulier des différences de périodes de référence utilisées. Le statut BIT se réfère à une semaine alors que Pôle emploi prend en compte un mois complet. Ainsi, une personne peut être au chômage au cours de la semaine de référence de l'enquête INSEE mais avoir eu une activité rémunérée au cours des autres semaines du mois et donc être classée en catégorie B de Pôle emploi.

La norme du BIT est reconnue internationalement et appliquée par la plupart des pays, ce qui permet de réaliser des comparaisons internationales. Pour analyser les résultats dans la durée, la méthode de l'INSEE est également plus pertinente, Pôle emploi ayant plusieurs fois modifié ses critères de classification. Il n'empêche que les chiffres de ce dernier restent précieux mais sont variables, en fonction notamment, des politiques d'emploi menées à l'échelle nationale.

[L'étude de la Dares et de l'INSEE portant sur la période 2013-2017](#)